

Quoi de neuf?

à Pournoy-la-Chétive



INFOS PRATIQUES

Mairie de Pournoy-la-Chétive
Place Delacour
57420 Pournoy-la-Chétive

Tél. 03.87.52.53.11
Fax. 03.87.52.54.86

mairiepournoylachetive@gmail.com

Secrétaires :
Christelle ALBERT
Corinne HEINTZ

Horaires :
Lundi, Mercredi & Vendredi
de 10H à 12H
Mardi de 16H à 18H
Jeudi de 14H à 16H

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous en dehors des heures de permanences.

Découvrez le nouveau
site web de la commune



Mairiepournoylachetive.com

Fête de la
MUSIQUE

21 JUIN A 18H
FÊTE DE LA MUSIQUE

La municipalité de **Pournoy-la-Chétive** organise la fête de la musique à la salle polyvalente. Nous avons besoin de vos talents donc si vous souhaitez participer à cette manifestation, contactez rapidement la Mairie.

Mesdames, Messieurs,

Cher(e)s habitant(e)s de notre commune,

Au nom de toute mon équipe municipale, je vous adresse nos plus sincères remerciements pour la confiance accordée à notre liste *BIEN VIVRE A POURNOY LA CHETIVE* lors des élections municipales du dimanche 23 mars 2014.

Notre conseil va travailler pour le bien-être et le développement de notre village, cela ne sera pas facile, *rien n'est jamais facile*, mais j'y consacrerai le meilleur de moi-même avec le soutien de mes adjoints et de tous mes conseillers.

Pour les six prochaines années, nos objectifs sont clairs : du travail, de la rigueur, de la transparence, sans oublier nos engagements : être proche des Pionneux, à leur écoute et disponibles pour nos projets concernant notre village et la vie quotidienne de tous.

Quoi de neuf ?, est un bulletin destiné à vous informer sur les changements apportés dans notre commune, comme l'amplitude des heures d'ouvertures de notre Mairie, l'agenda des prochaines manifestations ainsi que quelques rappels de civisme parfois oubliés.

Cordialement,

Martine MICHEL
Maire de Pournoy La Chétive



INSCRIPTION A L'ÉCOLE

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2014/2015 sont à effectuer :

MATERNELLE

En mairie le **lundi 19 mai** de 11H30 à 12H30 et de 16H à 17H

A l'école maternelle le **vendredi 23 mai** de 16H30 à 17H30 auprès de la directrice de l'école.

ÉLÉMENTAIRE

En mairie le **lundi 2 juin** de 11H30 à 12H30 et de 16H à 17H

A l'école élémentaire le **jeudi 5 juin** de 16H30 à 17H30 auprès de la directrice de l'école.

NOUVEAU : LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une commission va être mise en place prochainement afin de faire participer les jeunes à la vie culturelle et sociale de notre village.

Avec le soutien de la municipalité, ils auront la possibilité de monter leurs propres projets et d'en assurer le bon fonctionnement.

→ Plus de renseignements en mairie.



VOTRE NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Maire : MICHEL Martine
1^{ère} adjointe : MAURICE Sylvie
2^{ème} adjoint : BARTOLUCCI Gérald
3^{ème} adjoint : CASTELLO Yvon

Les conseillers municipaux :

ARTUS Florent
BRUCKER David
FIEVET Corinne
GENGENBACHER Nathalie
HARAUX Patrick
HIRSCH Marie-Thérèse
LO BRUTTO Frédéric
MAGINOT Eric
MERLIER Martine
ROHRMANN Philippe
WINGERT Thierry



ATTENTION AUX CAMBRIOLAGES /

Une convention va être signée entre la Mairie et la Sous-préfecture afin de mettre en place la « *Participation citoyenne* » à Pournoy-La-Chétive.

Dans le prochain numéro de *Quoi de neuf ?*, vous y trouverez le nom des référents de notre village.

Lors de vos absences, pensez à vous enregistrer auprès de la gendarmerie de Verny.

Pour tout comportement suspect, signalez-le en composant le 17.

1944-2014

70^{ème} anniversaire de la Libération !

Des débarquements du 6 juin 1944 en Normandie à la bataille de Pournoy-la-Chétive des 20 - 25 septembre 1944



5 Juin à 18H30

Inauguration au **Parc aux trois nationalités** d'une exposition sur le Cinquantenaire du débarquement en Normandie, lectures de récits écrits par des vétérans du Jour J.

6 Juin à 18H30

Lectures d'extraits récits écrits par des vétérans du Jour J au **Parc aux trois nationalités**. Présentation des manifestations liées à l'anniversaire de la bataille de Pournoy-la-Chétive.

19 Septembre à 18H30

Inauguration au **Parc aux trois nationalités** d'une exposition sur l'itinéraire du 10^{ème} régiment de la 5^{ème} division américaine d'Utah Beach à Pournoy-la-Chétive.

20 septembre

Commémoration de la bataille de Pournoy-la-Chétive.
Programmation en cours

21 Septembre

Déplacement au cimetière américain de Saint-Avoid pour fleurir les tombes des soldats américains tombés à Pournoy-la-Chétive.

8 Novembre

Projection au cinéma Marlymages à Marly à 15H du film de Dominique Hennequin sur la **Libération de la Moselle**, incluant la bataille de Pournoy-la-Chétive.
Dans le cadre de la 3^{ème} édition du Prix Roger Schandalow.

9 Novembre

Commémoration de la libération de Pournoy-la-Chétive.
Programmation en cours

Le programme complet des commémorations est disponible sur Mairiepournoylachetive.com



L'AGENDA

25 mai de 8H à 18H

Elections européennes à l'école maternelle Charles Perrault de Pournoy-la-Chétive.

26 mai

Réunion d'information PLU

21 juin

Fête de la musique

28 juin à 18H30

Inauguration au **Parc aux trois nationalités** d'une exposition dans le cadre du **Centenaire de la Grande Guerre** et projection audiovisuelle.

Juillet

Concours des maisons fleuries

6 septembre 2014

Vide grenier

4 octobre

Les Restos du Cœur

6 Décembre 2014

Téléthon

PLU, C'EST REPARTI !

Présentée par l'AGURAM (Agence de l'Urbanisme de Moselle), une réunion d'information est prévue le **26 mai à 20H00** à la salle polyvalente de la commune.

AGURAM

AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

Bruit : les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses, etc) réglementés par arrêté municipal du 24 juillet 2012, sont autorisés le dimanche et jours fériés de 10H à 12H.

Verre : des containers pour la récupération du verre sont proposés par la commune. Il est conseillé de déposer vos bouteilles à des heures raisonnables.

Bruits de voisinage, scooters, aboiements... le bruit, véritable "pollution sonore", est de plus en plus difficile à supporter. Chacun se doit de respecter un minimum de précautions.

Voie publique : Chaque riverain, qu'il soit *propriétaire ou locataire*, est tenu de maintenir en état de propreté le trottoir bordant son domicile.

Déjections : nos amis à quatre pattes sont souvent à l'origine de nuisances bien réelles qui sont autant d'atteintes au confort et à la tranquillité de nos concitoyens, (arrêté municipal du 23 mars 2011).

LOCATION DE SALLE POLYVALENTE

Désormais, les réservations se font directement en mairie. Contactez le secrétariat pour plus de renseignements sur les tarifs et les prestations.